

<http://barentin-circ.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article670>



# Le parlement des enfants

- Espace pédagogique - Ressources pédagogiques - 6 Les compétences sociales et civiques -



Date de mise en ligne : mardi 1er octobre 2019

---

Copyright © Circonscription de Barentin - Tous droits réservés

---

## Découvrir le rôle du parlement au CM2

Organisée conjointement par l'Assemblée nationale et le ministère en charge de l'éducation nationale depuis 1994, "Le Parlement des enfants" permet aux écoliers, par la pratique du dialogue et du débat démocratique, de découvrir le rôle du législateur lors d'un travail en classe réalisé durant une partie de l'année scolaire.

En favorisant, la compréhension du sens et des symboles de la République, ainsi que des raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une démocratie, il participe à la construction d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement, s'inscrivant ainsi pleinement dans le parcours citoyen de l'élève.

Toutes les classes de CM2 des écoles publiques ou privées sous contrat peuvent se porter candidates, y compris les classes à plusieurs niveaux comportant un CM2.

## Le Parlement des enfants 2019-2020

La 24ème édition a pour thème unique « L'égalité entre les femmes et les hommes ».

Cette action éducative s'inscrit dans le cadre du programme d'enseignement moral et civique du cycle 3 et participe de manière très significative à la construction du parcours citoyen de chacun des élèves en visant, entre autres, à l'acquisition d'un esprit critique, d'un jugement moral et civique et d'une culture de l'engagement.

Les classes de CM2 en cours simple ou multi-niveaux, qui souhaitent participer à cette opération doivent renseigner et adresser le dossier de candidature présent en pièce jointe à la DSDEN 76 - DESCO C, par l'intermédiaire de leur IEN de circonscription, au plus tard le jeudi 17 octobre 2019.

Pour rappel : une même école ne peut être sélectionnée plusieurs années à la suite.